[redacted]

M. Bekhrad-Tab Ahmad André
106 boulevard Diderot
75012 Paris

Lettre recommandée avec AR

Monsieur,

Conformément à l'article 15 de la loi du 06 juillet 1989, j'ai l'honneur de vous donner par la présente mon congé pour le logement que vous louez depuis le 01/04/2012 aux termes d'un bail en date du 29/03/2012

Le présent congé est motivé par la reprise du logement à titre de résidence principal par le bénéficiaire ci après désigné : [redacted]

Le bail prendra donc fin le 01/06/2016, date à laquelle les lieux devront être libérés. Il vous est toutefois possible de mettre fin au bail avant cette échéance pour le cas ou vous le souhaiteriez.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en conséquence toutes vos dispositions afin de trouver un autre logement et pour me restituer le logement en bon état de propreté, de réparations locatives et conforme à l'état des lieux d'entrée.

Je vous restituerai le dépôt de garantie dans le délai maximum de deux mois après la remise des clés ainsi que cela est prévu à l'article 22 de la loi du 06 juillet 1989.

Restant à votre disposition pour toute précision et dans l'attente de vos éventuelles propositions pour une date d'état des lieux et de remise des clefs, je vous prie de recevoir mes considérations distinguées.

Fait le 07/01/2016 à St-Maur

SOBY